

Des plaques à la mémoire des déportés juifs dans trois communes du Sud Vaucluse : Pertuis, La Tour d'Aigues et Villelaure.

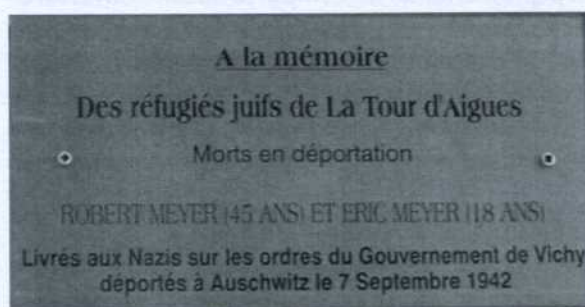
Par Michèle BITTON

C'est en 2007, le 18 juin, que fut dévoilée par le Maire de Pertuis, André Borel, la première plaque de la ville nommant des déportés juifs. Apposée dans le hall de l'Hôtel de ville, elle porte les noms de dix neuf personnes victimes de la déportation entre 1942 et 1945, ceux de deux Pertuisiens et ceux de dix-sept réfugiés juifs, dont trois enfants.



Plaque apposée le 8 mai 2007 à Pertuis, dans le hall de l'Hôtel de ville.

En 2009, les maires de deux autres villages proches de Pertuis inauguraient à leur tour les premières plaques de leurs communes dédiées à des déportés juifs. Le 18 avril 2009, le Maire de la Tour d'Aigues, Jean François Lovisololo, dévoilait une petite plaque portant les deux noms de deux personnes, le père et le fils, mortes à Auschwitz en 1942. La plaque est apposée sur la maison de la rue Coq qu'ils avaient habitée avant leur déportation.



Plaque apposée le 18 avril 2009 à La Tour d'Aigues, rue du Coq, sur la façade d'une maison privée.

Le 8 mai 2009, c'est à Villelaure que l'adjoint au Maire, Jean-Charles Knopf, remplaçant le Maire souffrant, mit à jour une nouvelle plaque dans sa commune. Treize noms y sont gravés, celui d'un survivant et ceux de douze personnes, dont six enfants, mortes à Auschwitz en 1942. Elle a été apposée sur la façade de l'école où ces enfants avaient été scolarisés.



Plaque apposée le 8 mai 2009 à Villelaure, sur la façade de l'école communale.

Ces plaques commémoratives avaient été proposées aux municipalités par l'association pour la Mémoire des Enfants juifs Déportés du Vaucluse (AMEJDV) et l'association Mémoire et Histoire que je préside et qui avait effectué les recherches historiques préalables relatives aux déportés. À Pertuis c'est l'ancien Maire, André Borel, en exercice lorsque la pose et le financement de la plaque avaient été acceptés par le conseil municipal, qui a fixé son libellé unissant les déportés juifs et les déportés politiques non juifs. Les autres communes, qui ont financé totalement ou en partie ces plaques, ont accepté les inscriptions proposées. Une seule clause était incontournable, ces plaques ne pouvaient être apposées sur les Monuments aux Morts communaux, ceux-ci étant réservés aux « Morts pour la France », mention qui n'a

généralement pas été attribuée aux déportés juifs ! Au total, ces plaques nomment trente et un juifs qui ne sont pas revenus de déportation, treize hommes, neuf femmes et neuf enfants âgés de 4 à 15 ans. A l'exception de Robert Salomon, qui était de nationalité française, étant né à Paris en 1896, les autres déportés étaient de nationalité étrangère, polonaise, allemande ou russe. Cinq enfants étaient nés en Belgique de parents polonais, un autre était né à Marseille en 1941, de parents allemands. Vingt-neuf ont été déportés au camp d'extermination d'Auschwitz (Pologne), dont dix-neuf arrêtés par des gendarmes français en 1942 en zone non occupée. Deux ont été déportés dans d'autres camps : Max Waggman à Majdanek en 1943 et Robert Salomon à Kaunas (Lituanie) ou à Reval (Estonie) en 1944.

Déportés en 1942	Déportés en 1943 et 1944
AJGENGOLD Abraham	DOKTORCZYK Sina
AJGENGOLD Golda	FEIBEL Karl
AJGENGOLD Idesa	FEIBEL Nanette
BECHER Bertha	HOECHSTER Emile
BECHER Jacques	MENDEL Alfred
BECHER Laja	MENDEL Edgar
BECHER Rachel	MENDEL Ellen
BECHER Szloma	MENDEL Erna
BLATT Alphons	SALOMON Robert
BLATT Elli Ruth	TIBI Suzanne Sarah
BLATT Rose	WAGMANN Henri
FALLMANN Heinrich	WAGMANN Max
HEUMANN Anna	
HEUMANN Dagobert	
Meyer Eric	
Meyer Robert	
STRUMER Aron	
STRUMER Isaac	
STRUMER Sime	

Ne pouvant évoquer ici en détail chacun de ces déportés, nous citerons plus particulièrement les plus jeunes d'entre eux.

Éric (ou Erick) **Meyer** venait d'avoir 18 ans lorsqu'il est arrêté le 26 août 1942 à son domicile, rue du Coq à La Tour d'Aigues par trois gendarmes. Il est conduit le jour même au camp des Milles (Bouches-du-Rhône) où se trouvait déjà son père, Robert Meyer. Transférés du camp des Milles à celui Drancy le 2 septembre 1942, ils sont déportés à Auschwitz le 7 septembre 1942 (convoi 29). Les deux ont fait l'objet d'un arrêté ministériel portant attribution de la mention « Mort en déportation » paru en 1995 au *Journal officiel de la République Française* : « Meyer, Erick : né le 25 juin 1924 à Hambourg (Allemagne) décédé le 12 septembre 1942 à Auschwitz (Pologne) et

non au camp des Milles (Bouches-du-Rhône)1. » et « Meyer, Robert : né le 30 juin 1887 à Hagen (Allemagne), décédé le 12 septembre 1942 à Auschwitz (Pologne)2. » Des trente et un déportés juifs dont les noms ont été inscrits sur les plaques commémoratives de Pertuis, La Tour d'Aigues et Villelaure, quatre seulement ont fait l'objet d'arrêtés les reconnaissant légalement morts en déportation : Eric et Robert Meyer ainsi que Robert Salomon³ et Suzanne Sarah Tibi⁴ inscrits sur la plaque de Pertuis. Ces arrêtés fixent la date de leur décès au cinquième jour suivant le départ du convoi par lequel ils ont été déportés, et leur lieu de décès à celui de la destination de ce convoi. Ce faisant, ils se conforment à l'article 3 de la loi 85-528 stipulant : « Lorsqu'il est établi qu'une personne a fait partie d'un convoi de dépor-

tation sans qu'aucune nouvelle ait été reçue d'elle postérieurement à la date du départ de ce convoi, son décès est présumé survenu le cinquième jour suivant cette date, au lieu de destination du convoi⁵. » Le même article de loi a été utilisé ici pour les dates et lieux de décès des déportés de Pertuis et de Villelaure qui n'ont, à ce jour, pas encore fait l'objet de tels arrêtés.

Abraham Ajengold est né le 17 avril 1936 à Anvers (Belgique), sa sœur **Golda Ajengold** est née le 17 avril 1929 à Varsovie (Pologne). Il était âgé de 4 ans et sa sœur de 14 ans lorsqu'ils ont été arrêtés le 26 août 1942 avec leur mère, Luisa Ajengold (née en 1901 en Pologne), à leur domicile rue Saint-Marc à Villelaure par quatre gendarmes. Conduits le jour même au camp des Milles où se trouvait déjà leur père et époux, Isaac Ajengold (né en 1902 en Pologne), ils sont aussi transférés tous les quatre à Drancy le 2 septembre 1942 et déportés à Auschwitz le 7 septembre 1942 par le convoi 29. Isaac Ajengold est revenu des camps en 1945, son épouse et ses deux enfants ne sont pas revenus : Abraham, Golda et Luisa Ajengold sont décédés le 12 septembre 1942 à Auschwitz.

Joaquim Becher est né le 12 juin 1935 à Anvers (Belgique), sa sœur **Rachel Becher** est née aussi à Anvers le 14 avril 1930, son autre sœur, **Bertha Becher** est née dans la même ville, le 13 février 1932. Ils sont respectivement âgés de 7, 10 et 13 ans lorsqu'ils sont arrêtés le 26 août 1942 avec leur mère, Laja Becher (née en 1907 en Pologne), à leur domicile, rue Séguret à Villelaure par les quatre mêmes gendarmes. Ils sont eux aussi conduits le jour même au camp des Milles où se trouvait déjà leur père et époux, Sloma Becher (né en 1902 en Pologne). Transférés à Drancy le 2 septembre 1942, ils sont déportés à Auschwitz le 7 septembre 1942 par le même convoi 29 : Joaquim, Rachel, Bertha, Laja et Sloma Becher sont décédés à Auschwitz le 12 septembre 1942.

Isaac Strumer est né le 30 avril 1933 à Anvers (Belgique). Il était âgé de 9 ans lorsqu'il a été arrêté avec sa mère, Sime Strumer, née en 1907 en Pologne, le 26 août 1942 à leur domicile au hameau de la Fabrique à Villelaure (Vaucluse) par les mêmes gendarmes. Isaac Strumer et sa mère ont eux aussi été conduits le jour même au camp des Milles où se trouvait déjà leur père et époux, Aron Strumer (né en 1906 en Pologne). Les trois ont eux aussi été transférés le 2 septembre 1942 à Drancy et déportés le 7 septembre 1942 par le convoi 29 : Isaac, Sime et Aron Strumer sont décédés à Auschwitz le 12 septembre 1942.

Edgar Mendel est né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 13 juin 1941 ; sa sœur **Ellen Mendel** est née le 7 juillet 1935 à Linnich (Allemagne). Ellen va bientôt avoir 9 ans et Edgar n'a pas encore 4 ans lorsqu'ils sont arrêtés le 8 mai 1944 avec leur mère, Erna Mendel (née en 1905 en Allemagne), à leur domicile, 49 Bd Victor Hugo (café Lanza) à Pertuis, par des hommes de la Sipo-SD venus d'Avignon. Leur père, Alfred Mendel (né en 1898 en Allemagne) avait été arrêté quelques mois auparavant et déporté à Auschwitz le 7 mars 1944 (convoi 69) : il est décédé le 12 mars 1944 à Auschwitz. Après leur transfert à Drancy le 13 mai 1944, Edgar, Ellen et Erna Mendel sont déportés le 30 mai 1944 à Auschwitz (convoi 75) : ils sont décédés à Auschwitz le 5 juin 1944.

Henri Wagmann est né le 31 octobre 1928 à Luxembourg (Luxembourg). Il est âgé de 15 ans lorsqu'il est arrêté, seul, à son domicile, 11 rue Voltaire à Pertuis, le 8 mai 1944 par des hommes de la Sipo-SD venus d'Avignon. Son père, Max Wagmann, avait été arrêté quelques mois auparavant à la frontière espagnole et déporté sans retour le 4 mars 1943 à Majdanek (convoi 50). Henri Wagmann a été déporté le 20 mai 1944 à Auschwitz (convoi 74) : il est décédé à Auschwitz le 25 mai 1944.

Rappelons que le 23 avril 2010 a été dévoilée à Avignon, sur le Rocher des Doms jouxtant du Palais des Papes, la première plaque commémorative dédiée à l'ensemble des juifs victimes de la répression du gouvernement de Vichy et des allemands dans le Vaucluse. Cet hommage nommant 422 personnes, principalement non revenues de déportation, a été conçu à l'initiative de l'association vauclusienne pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés. Les trente et un déportés inscrits sur les plaques de Pertuis, La Tour d'Aigues et Villelaure y sont nommés ainsi que quinze autres personnes d'autres communes du Pays d'Aigues : Ansouis, Beaumont-de-Pertuis, Cadenet et la Bastide-des-Jourdans et Mérindol pour lesquels des plaques commémoratives sont en cours d'étude. Dans cette région du Sud Vaucluse, les plaques apposées en 2007 et en 2009 l'ont été en priorité dans les trois communes où des enfants avaient été déportés.

¹ JORF du 18 août 1995, p. 12387.

² JORF du 18 août 1995, p. 12383.

³ JORF du 18 avril 1998, p. 6024.

⁴ JORF du 2 janvier 2001, p. 31 et JORF du 23 août 2003, p. 14291.

⁵ Loi 85-528 du 15 mai 1985 portant attribution de la mention « Mort en déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès.